

LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

N°22 - mai 2006



Le Mont Saint Michel © image plus

Bulletin de liaison de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France

site internet: www.saintlaurent.info

SOMMAIRE:

**Réunion du conseil d'administration
à Saint-Laurent-de-Cuves (50670 - Basse-Normandie)**

Délégation Générale - 8, rue de l'Eglise - 34725 - Saint-Félix-de-Lodez

Tel. / Fax. : 04 67 44 03 76

E-mail: image.plus@wanadoo.fr

Préambule.

Suite à la convocation du 14 mars 2006, le conseil d'administration de l'association nationale des Saint-Laurent de France a tenu ses travaux à Saint-Laurent-de-Cuves les 7 et 8 avril 2006.



Saint-Laurent-de-Cuves (50670) est un agréable petit village de 490 habitants blottit dans le bocage de la Basse-Normandie, entre le Mont Saint Michel et les plages du débarquement. Située sur le canton de Saint-Pois, la commune est irriguée par les affluents de la Sée, première rivière à saumons de France. Elle présente un paysage rural à dominante agricole, où une quinzaine d'exploitations produisent essentiellement du lait et divers produits fermiers.

C'est ainsi, que le séjour fût agrémenté par deux visites particulièrement enrichissantes. L'une qui a permis à la délégation de découvrir une importante exploitation agricole laitière et la seconde, située dans les vergers du Val-de-Sée, spécialisée dans la production de jus de pommes, de cidre, de pommeau et de calavados.



L'accueil particulièrement chaleureux de Monsieur Louis Hamelin, maire de Saint-Laurent-de-Cuves et de Monsieur Gérard Chénel, conseiller général du canton de Saint-Pois, entourés par la sympathique et dynamique équipe de l'association locale « Saint-Laurent 2006 » autour de son président Franck ESNOUF, ont permis au conseil d'administration élargi de travailler dans des conditions idéales.



Jean-Pierre LAPEYRE, président, et les administrateurs de l'association nationale leur adressent leurs plus sincères remerciements et leur donne rendez-vous les 5 et 6 août prochains dans la chaleur et la convivialité de la 8^{ème} Assemblée Générale.

Participants au conseil d'administration élargi du 8 avril 2006:

Jean-Pierre LAPEYRE	président	41230 - Saint-Laurent-Nouan
Marie-France CORVEST	secrétaire général	06700 - Saint-Laurent-du-Var
Chantal RUBIN	trésorière	74800 - Saint-Laurent (Haute-Savoie)
Jean-Claude CHAVAND	membre du CA	68620 - Saint-Laurent-d'Oingt
Jocelyne DERSIGNY	membre du CA	62223 - Saint-Laurent-Blangy
Patrick ESNOUF	président «Saint-Laurent 2006»	Saint-Laurent-de-Cuves
Michel RAYMOND	président association Saint-Laurent - Saint-Laurent-des-Hommes	
Yvan MARCOU	délégué général-rapporteur de la commission tourisme et économie	

Absents excusés:

Pierre REYNAUD - Jean LANCIAL - Pierre VARLIETTE - Yves ROLLAND - Gérard COMETS



Le conseil d'administration en réunion

Ordre du jour:

1 - Point sur l'organisation de l'assemblée générale des 5 et 6 août 2006:

Franck ESNOUF, président de l'association « Saint-Laurent 2006 » nous précise :

« En juillet 2004, une nouvelle association appelée « Saint-laurent 2006 » a vue le jour dans le but d'organiser la 8^{ème} assemblée générale des Saint-Laurent de France.

Depuis 2000, nous participons à chaque rassemblement ou assemblée générale. Et chaque année, cette manifestation est une occasion de découvrir d'autres régions. A notre tour, nous avons eu envie de faire connaître la Basse-Normandie sachant qu'aucun rassemblement s'est déroulé au dessus de la Loire - hormis à Saint-Laurent-Blangy en 1994. Nous avons comme beaucoup d'autres Saint-Laurent des atouts à faire connaître. Mais au delà de la commune, c'est tout le canton, le Sud-Manche qui doit pouvoir bénéficier de cette promotion.

Pour les participants, il s'agit de leur faire découvrir les secteurs touristiques de la région, montrer les forces vives de notre région, présenter les costumes et les traditions normandes, faire apprécier les spécialités gastronomiques, nos spécificités et spécialités.

Les habitants de notre commune sont très impliqués dans l'organisation. Une centaine de bénévoles sera mobilisée pour accueillir les Saint-Laurent de France, et plus de 200 personnes seront hébergées par des habitants de notre commune et des alentours. Les campings, gîtes, chambres d'hôtes et hôtels environnants sont aussi très largement mobilisés.

Cette année, Saint-Laurent-sur-Mer, un des hauts lieux de la seconde guerre mondiale, village du Calvados de 180 habitants, fera partie des partenaires privilégiés de Saint-Laurent-de-Cuves pour cette 8^{ème} assemblée générale. En effet, cette commune du Calvados apportera son concours notamment dans l'organisation de la conférence intitulée « Histoire d'un village le jour du débarquement ». Une occasion pour ceux qui le désirent, de poursuivre leur séjour sur la côte calvadosienne et de découvrir ainsi les plages du débarquement, entre autre.

Cette manifestation a déjà retenu l'attention du Conseil Général de la manche en nous octroyant une subvention et celle du Comité départemental du Tourisme.

Actuellement près de 400 personnes se sont déjà inscrites, mais la porte est encore ouverte jusqu'au 31 mai, date butoir, souligne Franck ESNOUF.

Les responsables des commissions et les équipes mises en place (hébergements - tourisme - animations - restauration - logistique - finances - communication) gèrent les dossiers avec méthode et rigueur. Quelques modifications ont été apportées à leurs coordonnées initiales. Elles sont visibles sur le site internet - rubrique assemblée générale Saint-Laurent-de-Cuves - où la plaquette d'accueil, téléchargeable, a été mise à jour.

Sophie LEGUILLOCHET, responsable de la commission tourisme, précise que le circuit N°5 est déjà complet. Luc VIEL, pour la partie animation, nous dit qu'un inter-ville sera spécialement proposé aux jeunes, avec des animations et des jeux qui leur seront réservés.

D'autre part, un hall avec une quarantaine d'exposants de produits du terroir et artisanaux sera réservé également aux Saint-Laurent de France pour la durée de la manifestation, le samedi et le dimanche de 10h. à 19h.

PROGRAMME : rappel - sous réserve de modification.

Vendredi 4 août 2006 :

- à partir de 15h.00 - accueil des délégations à la Mairie
- 18h.00 à 19h.00 - réunion du bureau de l'association nationale
- 20h.00 - plateau repas et animations

Samedi 5 août 2006 :

- à partir de 08h. - accueil des délégations
- 09h.00 à 11h.30 - réunion des commissions - mise en place des stands expo.
- 10h.00 - conférence organisée par Saint-Laurent-sur-Mer portant sur l'histoire d'un petit village le jour du débarquement avec le témoignage de deux Vétérans.
- 11h.30 - apéritif animé par le groupe folklorique Monthault
- 12h.30 - déjeuner avec animations
- 14h.30 - départ pour les excursions
- 20h.00 - dîner - soirée prestige - soirée normande - animations
- 22h.30 à 03h.30 - soirée dansante

Dimanche 6 août 2006 :

- 09h.00 - assemblée générale - remise des cadeaux par délégation
- 10h.00 - messe officielle avec remise des offrandes par délégation
- 11h.30 - inauguration de la stèle des Saint-Laurent à la mairie
- 12h.00 - apéritif
- 13h.00 - repas avec animations
- 14h.30 - jeux inter-villes
- 16h.00 à 16h.45 - aubade avec la fanfare de Saint-Laurent-Nouan
- 18h.00 à 18h.30 - remise des trophées « jeux inter-villes »
- 19h.00 - repas
- 21h.00 à 03h.00 - soirée dansante
- 23h.00 - feu d'artifice

2 - Point sur les finances de l'association nationale :

Le bilan financier présenté n'appelle pas de remarques particulières et il a été approuvé à l'unanimité.

La subvention demandée au Ministère du Tourisme est accordée pour l'année 2006.

Il est précisé que les comptes de l'association nationale sont accessibles aux membres du réseau par demande directe auprès de la trésorière.

Il est demandé aux membres du réseau qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation pour l'année 2006, de bien vouloir le faire avant l'assemblée générale du mois d'août afin de permettre une présentation complète de la comptabilité.

Conformément aux dispositions de la loi 1901, un commissaire au compte doit être désigné pour attester de la bonne gestion et de l'exactitude de la comptabilité de notre association. Il sera désigné officiellement à l'occasion de notre prochaine assemblée générale. Michel RAYMOND de Saint-Laurent-des-Hommes s'est porté candidat. Toute autre candidature sera analysée le 6 août prochain.

3 - Point sur le recrutement de nouveaux membres :

Les démarches engagées sont en attente de retour. Toutefois, il est prévu de lancer une étude auprès des membres du réseau afin de mieux comprendre les raisons de ceux qui nous ont quitté et bien cibler les attentes de ceux qui voudraient nous rejoindre, y compris les Saint-Laurent étrangers.

4 - Point sur le projet d'animation en milieu scolaire et accompagnement scolaire proposé par Saint-Laurent-du-Var (voir rubrique sur le site internet) :

Les premiers contacts établis avec une dizaine de communes ne semblent pas pouvoir engendrer une suite favorable à ce projet. Malgré cela, ce dernier sera maintenu jusqu'à la prochaine rentrée scolaire avec l'espoir qu'il puisse aboutir.

5 - Point sur les actions préconisées par les commissions :

Commission vie associative, jeunesse, loisirs.

Le forum mis en place sur le site internet (voir rubrique), suivi par Virginie du PIJ de Saint-Laurent-de-Cerdans est toujours d'actualité. Il sera maintenu en l'état jusqu'à l'assemblée générale du 6 août 2006. De nouvelles propositions seront faites à cette occasion.

Commission tourisme et économie.

Comme préconisé à l'occasion de la précédente assemblée générale, il est souhaité une mise en place de « circuits à thèmes » et « circuits gourmands », clés en main, pouvant être mis en marché dans les communes du réseau au moyen de notre site internet.

À cet effet, il est conseillé de prendre connaissance des recommandations d'ODIT France - organisme du Ministère du Tourisme - elles figurent sur le carnet de route du Tourisme rural, dont vous trouverez une présentation sur le site internet dans la rubrique « nos dossiers » et « téléchargement » :

Tome I : description des motivations, attentes, exigences et perception de ces destinations.

Tome II : aider les acteurs à se poser les questions indispensables dans le cadre d'une réflexion et d'une approche marketing.

6 - Orientation des travaux à proposer aux commissions pour l'assemblée générale du 6 août:

Commission Tourisme et économie :

Proposition et présentation par les membres du réseau des projets ou des créations de « circuits à thèmes » et « circuits gourmands », clé en main, à mettre en ligne sur notre site internet.

Commission vie associative, jeunesse et loisirs :

Des propositions seront faites au moment de la convocation pour l'assemblée générale.

7 - Point sur l'annuaire des associations.

Le 30 janvier 2006, il a été demandé aux 39 membres du réseau de bien vouloir faire parvenir les modifications à apporter à l'annuaire des associations figurant sur notre site internet.

Le 15 mars, 14 communes avaient répondu à la délégation générale. Après une relance du 1 avril, 5 réponses sont revenues. A ce jour il reste encore 20 réponses en attente.

Il est souhaitable que l'annuaire des associations soit mis à jour dans l'intérêt de tous, afin qu'il puisse assurer les services que nous en attendons.

Pour informations, sur l'ensemble des rubriques figurant sur cet annuaire, 2 900 visites ont été effectuées par les internautes depuis sa mise en ligne. Ce qui confirme sa nécessité.

8 - Point sur le calendrier des prochaines manifestations :

- 2006 - 5 et 6 août - 8^{ème} Assemblée générale - Saint-Laurent-de-Cuves (fin d'inscription le 31 mai)
- 2007 - 9^{ème} Rassemblement - Saint-Laurent-des-Vignes (24100 - Aquitaine)
- 2008 - 9^{ème} Assemblée générale - Saint-Laurent-du-Mottay (49410 - Maine-et-Loire)
- Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse - attente de décision.

9 - Renouvellement de deux membres du conseil d'administration :

Conformément à nos statuts et par tirage au sort, le siège de Mme. Sophie CHARLES doit être renouvelé, ainsi que celui de M. Pierre VARLIETTE, démissionnaire. Les membres sortants étant rééligibles.

Une élection sera organisée le 6 août prochain. Les candidats devront se faire connaître à la délégation générale avant le 1 juillet 2006, afin que leurs noms soient mentionnés sur la convocation. Celle-ci devant être adressée aux membres du réseau dans les délais statutaires .

10 - Point sur le site internet de l'association nationale :

Près de 26 000 lecteurs ont consulté notre site depuis sa création en octobre 2004. Soit près de 1 500 lecteurs par mois dans 27 pays différents dont 14 pays européens.

Les rubriques les plus consultées sont celles qui sont régulièrement alimentées par des articles en provenance des correspondants locaux.

Les mots clés les plus visités proviennent des produits du terroir.

Nouveautés :

- Dans ce contexte, une aide en ligne ou **foire aux questions (FAQ)** sera mise à la disposition des internautes du réseau désireux de créer une activité liée aux hébergements touristiques. Les questions relatives aux créations, règles sociales et fiscales, juridiques, commercialisations, etc... seront analysées et feront l'objet d'une réponse à caractère informatif et de conseil.

Les secteurs concernés sont : meublés et gîtes ruraux - chambres d'hôtes - gîtes d'étapes et de séjour - refuges de montagne - camping - caravaning - club et villages de vacances - hôtel ruraux - demeures de charme - accueil des jeunes - visites à la ferme - restauration à la ferme - vente de produits fermiers - tourisme de sports et de loisirs - tourisme lié au patrimoine rural...

- D'autre part, il est décidé de créer « **La boutique des Saint-Laurent de France** »:

Le E-commerce devient incontournable, il apparaît donc opportun de mettre notre site internet au service des membres du réseau afin de promouvoir les produits mis en marché localement : produits du terroir, produits artisanaux, chambres d'hôtes et autres services...

Ainsi, notre site internet deviendra la « **super vitrine** » des productions spécifiques et des offres des Saint-Laurent de France. La mise en ligne se fera sur simple demande par l'intermédiaire de la fiche produit ci-jointe page 8.

La « boutique » fonctionnera sur le principe suivant. :

- Le fournisseur propose un ou des produits à référencer et accepte les conditions générales de vente. Elles seront fournies sur demande par la délégation général.
- L'association nationale ne gère aucun stock et ne perçoit aucun argent sur les transactions.
- Le ou les produits sont référencés sur notre site internet sous la présentation ci-après.

Exemple de mise en ligne d'un produit sur le site Internet.

La boutique des Saint-Laurent de France

Libellé du rayon → **VINS**

Titre du produit → **Vin des Côtes du Rhône - rouge**

Stickers affichables

Nouveau

Promo

Description courte

ou

Description longue



Ce vin est le produit d'un vignoble en terrasse exposé plein Sud sur des sols légers et sableux qui profite d'un bel ensoleillement.

Conjugué à la fraîcheur de la vallée, il donne des vins souples et fruités, enveloppés d'une belle robe. La cave des vignerons, par une vinification de qualité, associe ce compromis de couleur et de fruit en élaborant un produit qui est très agréable de déguster.

Les palais des amateurs sauront apprécier ce vin qui est disponible par cartons de 6 bouteilles de 75cl.

COMMANDE

Référence

Qté:

Prix:.....€. livré France

Prix:.....€. livré C.E

Ajouter au panier

Informations complémentaires à télécharger

PDF

Produit commentable

Ajouter un avis - Envoyer à un ami

Pied de page

**- Suivi de la commande
- Conditions générales de vente
- Nous contacter**

- L'internaute « client » génère sa commande en ligne et la valide.
- La commande des produits est simultanément orientée par courrier électronique vers le fournisseur concerné qui en accuse la réception par E-mail auprès du client (créant de ce fait le contrat de vente, lui confirme le prix, le mode de paiement et la date d'expédition de la commande).
- Parallèlement le fournisseur tient informé le webmaster du site internet qui actualise les paramètres du suivi informatique de la commande qui est consultable à tout moment par le client.



Association Nationale des Saint-Laurent de France www.saintlaurent.info

Délégation générale
8, rue de l'Eglise - 34725 - Saint-Félix-de-Lodez
tél. 04 67 44 03 76 - 06 24 55 39 32
image.plus@wanadoo.fr

Fiche produit (une fiche par produit)

Références du producteur ou du prestataire de service (obligatoires):

Nom: Prénom:

Société:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphones: E-mail:

Nom du produit:

Descriptif:

Prix TTC en € TVA: **NOUVEAU - PROMO**

Options:

Frais ou conditions de transport si nécessaire (France - CE - Etranger):

Photographies: (minimum une papier 13 x 9 cm.) ou (fichier JPG minimum 150 DPI)

Informations diverses:

Dossier complémentaire (PDF):

Date: **Bon pour accord:**.....

- La fiche produit concerne: les produits du terroir, de l'artisanat local, les locations (gîtes, maison d'hôtes, séjour à la ferme, chez les particuliers) et tout autre produit pouvant bénéficier d'une promotion sur notre site Internet, dans la boutique des Saint-Laurent de France.

-Chaque fiche produit fera l'objet d'une convention et d'une facturation de 100€ pour un (1) référencement - 200€ pour les trois (3) suivants et 50€ . pour chaque suivant pour une durée de un an à partir de la date de paiement auprès du trésorier de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France. Passé cette date le renouvellement sera demandé ou bien le produit cessera d'être référencé. Dans le cas de la rupture de stock, le produit pourra être remplacé par un produit similaire pour la durée du temps restant.

- Les fiches sont à retourner par courrier normal ou électronique à l'adresse ci-dessus.

- Renseignements aux mêmes adresses. Les conditions générales de ventes sont fournies sur demande, par courrier électronique



Association nationale des Saint-Laurent de France

Délégation Générale
8, rue de l'Eglise – 34725 Saint-Félix-de-Lodez
Tél. – Fax. 04 67 44 03 76
E-mail : image.plus@wanadoo.fr

Site Internet : www.saintlaurent.info

Adhésion & Appel à cotisation :

Le réseau des Saint-Laurent de France est un véritable tremplin pour mieux faire connaître votre Commune sur le plan national. Il vous apporte un appui stratégique en matière de communication et il vous permet de mettre en tourisme toutes vos potentialités culturelles, gastronomiques, architecturales et autres. D'autre part, il est le carrefour des associations qui au moyen de notre annuaire national sont en mesure de créer les liens, facteurs d'échanges d'expériences et de rencontres intercommunales.

L'adhésion à l'Association Nationale ne tient qu'à une simple formalité qui est celle d'acquitter une cotisation annuelle suivant les modalités précisées ci-dessous. (Réduite de 50% la première année)

D'autre part, l'Association Nationale vous propose la mise en ligne de votre Commune sur son site Internet : www.saintlaurent.info

Cette option permet de mettre à votre disposition plusieurs pages de notre site pouvant véhiculer des informations les plus diverses concernant votre Commune. La mise en ligne des renseignements touristiques, suivant le dispositif **Accueil privilège des Saint-Laurent de France**, sont les plus courantes et elles dépendent de la fiche de liaison ci-jointe, qui doit nous parvenir autant de fois que cela est nécessaire.

Dans ce cadre, il est primordial de nous apporter en quelques lignes d'autres indications vous concernant : Localisation, histoire, particularités, etc...Accompagnées de photographies (de bonne qualité) soulignant les données les plus marquantes. Les transmissions par E-mail sont les plus pratiques.

Adhésion à l'Association Nationale des Saint-Laurent de France.

La Commune de Saint-Laurent Nombre d'habitants :
adhère à l'Association Nationale des Saint-Laurent de France, et elle verse la somme de :
(Réduite de 50% la première année)

- ✂ Communes de 1 à 500 habitants = 0,10 €, par habitants + forfait de 100 €.
 - ✂ Communes de 501 à 5000 habitants = 0,25 €, par habitants + forfait de 155 €.
 - ✂ Communes de plus de 5000 habitants = forfait de 1410 €.
- (Réduite de 50% la première année)

Mise en ligne sur le site Internet : www.saintlaurent.info

La Commune de Saint-Laurent Nombre d'habitants :
Comme membre adhérent à l'Association Nationale des Saint-Laurent de France, demande de paraître sur le site Internet de l'Association, et elle verse la somme de :

- ✂ Commune de 1 à 500 habitants = 100 €.
- ✂ Commune de 501 à 5000 habitants = 150 €.
- ✂ Commune de plus de 5000 habitants = 200 €.

☛ Règlement par mandat administratif N° Date :
Compte bancaire : Association Nationale des St. Laurent
Crédit Mutuel du FAUCIGNY – 48 rue Pertuiset – 74130 Bonneville
code 10278 / guichet 02413 / compte 00013779461 / clé 61

Document à adresser à : Mme. Chantal RUBIN –Trésorière – 1170 route du Crédox
74800 Saint-Laurent – Tél. 06 83 07 62 48

☛ Autre règlement :
☛ Personne à contacter : Tél. :



Association Nationale des Saint-Laurent de France -

Délégation générale : 8, rue de l'Eglise – 34725 Saint-Félix-de-Lodez – Tél. / Fax. 04 67 44 03 76 – E-mail : image.plus@wanadoo.fr

ACCUEIL PRIVILEGE DES SAINT-LAURENT DE FRANCE 2006 – Fiche de liaison pour mise à jour du site Internet.

➤ Nom de la Commune concernée : Tél. : Fax. :
 Adresse Internet : E-mail :
 Adresse : Code postal : Nombre d'habitants :
 Appartenances à d'autres réseaux à vocation touristique – si oui – lesquels :

➤ Nom du « référent tourisme » local : Tél. : Fax. : E-mail :
 Adresse : Code postal : Commune :

Commerces ou activités à caractère touristique	Adresses précises	Tél. Fax. E-mail	Tarifs préférentiels	Tarifs particuliers + hors saisons (dates)	Forfaits particuliers + hors saisons (dates)	Observations ou documents supplémentaires
☛ Hébergements (tous types)						
☛ Parking « camping-cars »						
☛ Restauration (tous types)						
☛ Produits du terroir						
☛ Musées – Expositions						
☛ Patrimoine architectural						
☛ Patrimoine naturel						
☛ Spécificités locales visitées						
☛ Autres sites touristiques						
☛ Pares d'animations						
☛ Locations équipements et matériels divers						
☛ Activités sportives						
☛ équitation – golf – kayak – etc...						
☛ Circuits découvertes et à thèmes						
☛ Ran données (tous types)						
☛ Pêche (tous types)						
☛ Tourisme fluvial						
☛ Thermalisme – Thalasso.						
☛ Autres ...						

☛ Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée le plus précisément possible en fonction des potentialités touristiques locales de manière à pouvoir offrir un maximum d'informations susceptibles d'intéresser une clientèle pour des séjours de longue et de courtes durées, en particulier hors saisons.

☛ Ces informations seront classées par Régions, par Communes et par activités pour permettre une consultation en ligne sur le site Internet de notre association :